

Beat Balzli se distingue des best-sellers TGV sur la Suisse pendant la guerre. Son livre est précis, documenté, et accablant.

Les comparses suisses du Reich

Le 15 novembre 1940, le Credit Suisse reçoit une lettre de sa cliente Laura Mayer-Homberg, médecin à Eupen, en Belgique occupée. Son contenu est direct: «Comme vous pouvez le constater à la lecture de l'ordre joint à cet envoi, ordre émis par la Reichsbank, je suis contrainte à vous demander de livrer à la banque A. Hofmann & Co les titres déposés chez vous.» Onze jours plus tard, le Credit Suisse obtempère. La banque Hofmann s'empresse de vendre ces titres et envoie 11 574 fr. 95 à la Reichsbank, à Berlin.

Opération de routine. Mais la juive Laura Mayer-Homberg, qui a survécu à la guerre, réclame son argent en 1948. Le Tribunal fédéral lui donne raison: le Credit Suisse aurait dû refuser un ordre émis sous la contrainte. Le cas Mayer, souligne Beat Balzli après l'avoir relaté en détail, «montre avec quel naturel les banques suisses exécutaient les instructions des autorités nazies». Rarissimes sont les cas où les survivants juifs ont pu récupérer leurs biens. En fait, révèle Balzli, le régime nazi a raflé la plus grande partie des avoirs juifs en Suisse pendant la guerre. Grâce, en général, à des procurations signées sous la menace.

Beat Balzli est à l'origine de toute l'affaire des fonds juifs. C'est lui qui, dans un article publié le 5 mars 1995 dans la «SonntagsZeitung», révèle qu'il reste des comptes en déshérence. Une découverte que ce jeune journaliste a faite un peu par hasard, sans imaginer qu'elle aurait des suites aussi spectaculaires. Mais il ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Sobre, documenté, fruit d'un an de recherches, son livre fourmille de détails sur les transactions d'or, d'argent, de bijoux et d'autres valeurs entre l'Allemagne nazie et la Suisse.

SCHLATTER / SONNTAGZEITUNG



Beat Balzli, l'homme qui a révélé l'existence des comptes en déshérence.

Pas besoin d'emphase ou de déclarations à l'emporte-pièce: ça se lit comme un polar. Ce qu'il met en lumière, c'est, comme Balzli le formule dans son introduction, «la multiplicité des moyens dont on disposait pour faire disparaître les avoirs des victimes du nazisme ou bien pour s'enrichir sur leur dos». S'y ajoute «un phénomène non moins effrayant et qui se perpétue: la volonté de dissimuler, de nier, de taire ces profits».

Alain Maillard

«Les administrateurs du Reich», Metropolis, 363 p.

LEHBO

25 septembre 97